



BULLETIN

HEBDOMADAIRE

N°22 EN LIGNE

Lundi 11 décembre 2023

OUVERTURE DU COMITÉ

Lundi De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
Mardi à Vendredi De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi De 14h00 à 18h30
Mardi à Jeudi De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Vendredi De 09h30 à 12h00

MEMBRES PRESENTS :

Mmes	BLANC – BROLIRON – CIVET – GRIMAUD - GUERIN
Mrs	BOUSELOUGUIA – BROLIRON – DUC-GAYFFIER - FOUREL

Annexe 01 – Modèle feuille de Marque

SOMMAIRE

Infos Générales	Page 03
Trésorerie	Page 05
Compétitions	Page 07
Technique	Page 15
Minibasket	Page 16
Officiels	Page 18
Règlements	Page 19
Qualifications	Page 21
Courriers	Page 22

INFOS GÉNÉRALES

Le comité félicite Didier Servant et Luc Murillon pour leur entrée à l'Académie de la ligue Aura de Basketball.



ACADÉMIE DU BASKET

Christian Jallon

PROMOTION 2023

BARRE Dominique
BOUFEDJI Salah
BRIDEAU Paul
CHAPELAND Jérôme
CHAPELAND SENDRA Brigitte
CRETIN Nicole
DEMONTANT Serge
EVRARD Guy
FOURNIER Roland
GALLET Chantal
GALLET René
GARMY Béatrice

JACKSON Skeeter
JOLY-BESSON Maryline
LAUVERGNE Stéphane
MACHABERT Marie-Paule
MURILLON Luc
PIESVAUX Jacqueline
RAYMOND Christian
ROGER Jean-Pierre
SERVANT Didier
TACHON Annick
ZANOL Michel

PASS SPORT

Il est encore temps de **bénéficier**
d'une déduction de

50 euros

pour faire du sport dans un club,
une association ou dans une salle
de sport **jusqu'au 31 décembre 2023.**

www.pass.sports.gouv.fr



TRÉSORERIE

APPEL 3^{ème} ACOMPTE – SAISON 2023-2024

Ci-après l'appel du 3^{ème} acompte pour la saison 2023-2024.

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le dimanche 31 décembre 2023.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 4 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1^{er} janvier 2024.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur le compte courant du comité.

AUBENAS	3 460,00 €
BEAUMONT	1 855,00 €
BOURG DE PEAGE	3 150,00 €
CHAVANAY	165,00 €
CREST SAILLANS	3 095,00 €
DEUME	880,00 €
EPINOUBE	950,00 €
GUILHERAND GRANGES	1 820,00 €
HAUTERIVES	1 315,00 €
LE CHEYLARD	1 320,00 €
LE TEIL	2 300,00 €
MANTAILLE	1 885,00 €
MONTELIER	1 740,00 €
PORTES LES VALENCE	2 780,00 €
PRIVAS	1 420,00 €
ST PERAY	2 160,00 €
ST VALLIER	4 440,00 €
SAVASSE	425,00 €
SERRIERES	995,00 €
TAIN TOURNON	3 500,00 €
VANAU	1 280,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX	2 700,00 €

APPEL 3^{ème} ACOMPTE CAISSE DES OFFICIELS SAISON 2023-2024

Ci-après l'appel du 3^{ème} acompte pour la saison 2023-2024 de la caisse des officiels.
Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le dimanche 31 décembre 2023.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 4 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1^{er} janvier 2024.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur la caisse des officiels.

AUBENAS	360,00 €
BEAUMONT	200,00 €
BOURG DE PEAGE	600,00 €
CHAVANAY	220,00 €
CREST SAILLANS	300,00 €
DEUME	10,00 €
EPINOUBE	200,00 €
GUILHERAND GRANGES	50,00 €
HAUTERIVES	140,00 €
LE CHEYLARD	30,00 €
LE TEIL	235,00 €
MANTAILLE	300,00 €
MONTELIER	260,00 €
PORTES LES VALENCE	450,00 €
PRIVAS	100,00 €
ST PERAY	360,00 €
ST VALLIER	425,00 €
SERRIERES	280,00 €
TAIN TOURNON	450,00 €
VANAU	120,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX	540,00 €

COMPÉTITIONS

Les clubs désirant engager de nouvelles équipes jeunes pour la phase 3 (à partir de janvier 2024) sont priés de faire le nécessaire avant le 16 décembre 2023 en utilisant la boîte mail de la commission des compétitions sportive@dromeardechebasketball.org

MODIFICATION 5 OU 7 MAJEURS Effet le 11/12/2023

MERCUROL 1		RM3 Poule I
CHIODI Axel	remplace	ROBERT Yann
TAIN TOURNON 3		RM3 Poule I
SAINTSORNY Arthur	remplace	BARRIOL Tristan
ANDANCE ANDANCETTE 1		DMU2 Poule B
FAVERDIN Valentin	remplace	POSE Guillaume
ANDANCE ANDANCETTE 1		DMU2 Poule A
TALINEAU Yohann	remplace	ALBRIEUX Sylvain
ST JEAN DE MUZOLS 1		RFU18 Poule B
MARIUSSE Ysaé	remplace	LAVILLE Marine
AUBENAS 1		DFU18-P2 Poule B
FAURE Cloé	remplace	REYNOUARD Lily
VALENCE BOURG 1		RMU17-2 Poule C
AMADI Naoury	remplace	BARTHELEMY Guilhem
NUJAYM Alix	remplace	BERTRAND Ilyan
GONNET Anatole	remplace	MANENT Maxence
VALENCE BOURG 2		DMU17-2-P2 Poule A
LACROIX Baptiste	remplace	RATSIMBAZAFY Sacha
MOKHTARI Adam	remplace	SAURY Flavio
ST VALLIER 1		RMU17 Poule B
CHARRO MURA Thomas	remplace	DIALLO Medoune
GACHET Noa	remplace	MIDEKOR Roland Othniel

ST VALLIER 2		DMU17-P2 Poule A
COMBIER Sacha	remplace	GIRARD Romain
DOUACHE Rayan	remplace	NANGUET Clency

AUBENAS 1		RMU17-2 Poule D
REY Yoan	remplace	POPHILLAT Octavian

VERNOSC DAVEZIEUX		DMU17-P2 Poule A
GINON Victor	remplace	LAVIS Maxence

IE-MONTELMAR		DMU17-P2 Poule A
LE MESLE Louis	remplace	JAOUADI Hedy

ANDANCE 1		DFU13-P2 Poule c
BAZIN Juliette	remplace	BOUCHERAND Agathe

ST JEAN DE MUZOLS 3		DFU13-2-P2 Poule C
GOUNON Célia	remplace	CLUZEL Luna

ST VALLIER 2		DMU13-2-P2 Poule F
TRINCAS Gianni	remplace	DEHAESE Gabriel

IE-MONTELMAR 2		DMU13-2-P2 Poule B
BARBEY-POINT Mathias	remplace	BAZ Ilian
BERRE Ethan	remplace	ROCHE Henry
AIDIGIER Louis	remplace	CLERFAYT Victor

LE CHEYLARD 1		DMU13-2-P2 Poule C
KELLER Maël	remplace	COLIN Aimé

BARRAGES DIVISION 1- DIVISION 2 (16 décembre 2023)

LE TEIL

10H30 **U17M** PIERRELATTE (D1) / ST VALLIER 3 (D2)

13H00 **U15M** GUILHERAND GRANGES (D2) / TAIN TOURNON 3 (D1)

15H00 **U13M** CHATEAUNEUF SUR ISERE (D2) / TAIN TOURNON (D1)

17H00 **U15M** CHATEAUNEUF SUR ISERE 1 (D2) / GENISSIEUX ROMANS (D1)

MERCUROL

U18F ST MARCEL LES ANNONAY / LE TEIL (D2) (D1)

U17M VERNOSC DAVEZIEUX / ST PAUL 3 CHÂTEAUX (D2) (D1)

U15F IE - BC NORD ARDECHE (D1) / PIERRELATTE (D2)

U18F HAUTERIVES 1 / PIERRELATTE (D2) (D1)

PIERRELATTE

13H00 **U18F** CHOMERAC 2 (D2) / LA VOULTE (D1)

15H00 **U15M** PORTES LES VALENCE (D1) / ST JEAN DE MUZOLS (D2)

17H00 **U13F** LE TEIL (D1) / BEAUMONT (D2)

19H00 **U17M** PIEGROS (D1) / BEAUMONT (D2)

ECLASSAN

U15F ANNEYRON / LE CHEYLARD (D1) (D2)

U13M RHODIA (D2) / VALENCE BOURG 1 (D1)

U15F CHATEAUNEUF SUR ISERE 2 / VALENCE BOURG (D2) (D1)

U15F IE - VERNOSC DAVEZIEUX / ST PERAY (D1) (D2)

VERNOSC

13H00 **U18F** CHATEAUNEUF/ISERE / BOURG DE PEAGE (D2) (D1)

15H00 **U13F** ST JEAN DE MUZOLS 1 (D2) / BOURG DE PEAGE (D1)

17H00 **U13M** ST VALLIER 2 (D2) / ST JEAN DE MUZOLS (D1)

19H00 **U15M** ST VALLIER 2 (D2) / CREST 2 (D1)

RHODIA

U13F ANDANCE-ANDANCETTE / ECLASSAN 1 (D2) (D1)

U13M ECLASSAN / CREST (D1) (D2)

U13F ST MARCEL LES ANNONAY / LA VOULTE (D1) (D2)

U17M MERCUROL / LA VOULTE (D2) (D1)

En cas de couleurs identiques, ou ne permettant pas une différenciation suffisante, l'équipe devant changer de couleur de maillots sera celle mentionnée en premier sur la convocation officielle considérée comme équipe recevante (cf. Article 10.6 Règlements sportifs des championnats Drôme-Ardèche 2023-2024).

Chaque club doit fournir un OTM ayant l'habitude d'officier aussi bien à l'e-marque qu'au chronomètre.

L'équipe recevant A (la 1^{ère} nommée) aura en charge le chronomètre, l'équipe visiteuse B aura en charge l'e-marque (cf. Article 10.4 Règlements sportifs des championnats Drôme-Ardèche 2023-2024).

Chaque équipe devra présenter sa liste de joueurs avec nom, prénom, numéros de licence et de maillot 45 minutes avant le début de la rencontre en même temps que les licences

TIRAGE DES 1/8^e FINALES DES COUPES DRÔME-ARDECHE (27-28 janvier 2024)

COUPE DROME ARDECHE MAURICE HERBUEL MASCULINE

samedi 20h00	SAINT PERAY 1 (PRM)		SAINT VALLIER 4 (PRM)
samedi 18h00	ECLASSAN 3 (DM4)		TAIN TOURNON 4 (DM4)
samedi 20h00	LAVEYRON (DM4)		BOURG DE PEAGE 3 (DM4)
samedi 20h00	ECLASSAN 2 (DM3)	+7	BEAUMONT 1 (DM2)
samedi 20h00	CHATEAUNEUF/ISÈRE 2 (DM4)	+21	CHATEAUNEUF/ISÈRE 1 (PRM)
samedi 20h00	LE TEIL 1 (DM3)	+14	BC NORD ARDECHE 2 (PRM)
samedi 18h00	SAINT PERAY 2 (DM4)	+7	LE CHEYLARD 1 (DM3)
samedi 20h00	VANAU 1 (DM2)	+7	VALENCE BOURG 2 (PRM)

COUPE DROME ARDECHE LOUIS CELLIER FEMININE

samedi 20h00	GENISSIEUX ROMANS (DF2)		CREST SAILLANS (DF2)
dimanche 15h30	ECLASSAN 2 (DF3)	+7	LE TEIL (DF2)
dimanche 13h30	SERRIERES 2 (DF2)	+7	EPINOUBE 2 (PRF)
dimanche 15h30	CHATEAUNEUF SUR ISÈRE 1 (PRF)		CHOMERAC 1 (PRF)
samedi 20h00	MERCUROL 1 (DF3)	+14	SAINT SORLIN JARCIEU 1 (PRF)
dimanche 15h30	SERRIERES 1 (PRF)		MONTELIER (PRF)
dimanche 15h30	SAINT MARCEL LES ANNONAY (DF2)	+7	ENTENTE CRUSSOL BASKET (PRF)
samedi 18h00	VANAU (DF2)		LE CHEYLARD (DF2)

COUPE DROME ARDECHE LAURA MONTEIL U18 FEMININE

samedi 16h00	IE-VANAU		IE-VERNOSC DAVEZIEUX
dimanche 13h30	SAINT MARCEL LES ANNONAY		PORTES LES VALENCE
dimanche 15h00	VALENCE BOURG		CHOMERAC 2
samedi 13h00	HAUTERIVES		ANNEYRON
samedi 18h00	GENISSIEUX ROMANS		IE-BC NORD ARDECHE 1
dimanche 15h30	LE TEIL		ECLASSAN

EXEMPTS

AUBENAS
LA VOULTE

COUPE DROME ARDECHE FRANCOIS DUFOUR U17 MASCULINE

samedi 18h00	LE TEIL		IE-BC NORD ARDECHE
samedi 16h00	IE-PORTES LES VALENCE		LA VOULTE
samedi 16h00	VERNOSC DAVEZIEUX		SAINT VALLIER 2
samedi 16h00	BOURG DE PEAGE		VALENCE BOURG 1
dimanche 13h00	VALENCE BOURG 2		MANTAILLE
samedi 16h00	SAINT SORLIN JARCIEU		RHODIA
samedi 16h00	GENISSIEUX ROMANS		MERCUROL
samedi 16h00	SAINT JEAN DE MUZOLS		SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

COUPE DROME ARDECHE ARLETTE BROS U15 FEMININE

dimanche 10h30	SAINT SORLIN JARCIEU		MERCUROL
dimanche 13h30	CHATEAUNEUF SUR ISÈRE 1		ECLASSAN
samedi 16h00	LA VOULTE		IE-BC NORD ARDECHE

EXEMPTS

BOURG DE PEAGE
CREST SAILLANS
LE CHEYLARD
RHODIA
VALENCE BOURG

COUPE DROME ARDECHE PIERRE LELEU U15 MASCULINE

samedi 18h00	CHATEAUNEUF SUR ISÈRE 1	MONTELIER
dimanche 13h30	ECLASSAN	IE-BC NORD ARDECHE
samedi 16h00	MANTAILLE	RHODIA 1
samedi 13h00	GUILHERAND-GRANGES	LE CHEYLARD
dimanche 13h30	LE TEIL	ANNEYRON
samedi 18h00	MERCUROL	SAINT VALLIER 1
samedi 18h00	LA VOULTE	SAINT VALLIER 2
samedi 18h00	RHODIA 2	PORTES LES VALENCE

COUPE DROME ARDECHE LAURE SAVASTA U13 FEMININE

samedi 14h00	LE TEIL	CHAVANAY
samedi 16h00	ECLASSAN 2	MONTELIER
samedi 14h00	VERNOSC DAVEZIEUX	ANDANCE
samedi 14h00	LA VOULTE	SAINT SORLIN JARCIEU
dimanche 10h30	RHODIA	SAINT MARCEL LES ANNONAY
dimanche 10h30	CHOMERAC 2	IE-BC NORD ARDECHE
samedi 16h00	MERCUROL	CHATEAUNEUF SUR ISÈRE
samedi 14h00	GENISSIEUX ROMANS	PORTES LES VALENCE

COUPE DROME ARDECHE ERIC MICOUD U13 MASCULINE

dimanche 11h00	VALENCE BOURG 1	VERNOSC DAVEZIEUX
samedi 14h00	LA VOULTE	CHATEAUNEUF SUR ISÈRE
dimanche 13h00	IE-BC NORD ARDECHE	VALENCE BOURG 2
samedi 16h00	LE TEIL	MANTAILLE 1
samedi 16h00	RHODIA 2	BOURG DE PEAGE 2
samedi 14h00	ENT ANDANCE-ECLASSAN	LE CHEYLARD

EXEMPTS

ECLASSAN

SAINT SORLIN JARCIEU

Vous avez la possibilité de jouer le vendredi soir (26 janvier) sous réserve de l'accord du club adverse.

RENCONTRE PERDUE PAR PÉNALITÉ

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif
MANTAILLE 2	25	DMU20 Poule A	10/12/23	Participation d'un joueur brulé en équipe 1 (modification BH 14)
ST PIERRE DE BŒUF 1	1705	DM4 Poule D	10/12/23	Participation d'un joueur brulé en équipe 2

FORFAIT

CLUB	N° match	Catégorie	Date		Amende
BOURG DE PEAGE	594	DFU18-P2 Poule A	09/10/23	Forfait contre IE-VERNOSC DAVEZIEUX 2	100,00 €
LA VOULTE	3073	DMU13-P2 Poule B	10/12/23	Forfait contre ST JEAN DE MUZOLS	100,00 €
ST PAUL TROIS CHATEAUX	4310	DMU15-2-P2 Poule B	09/10/23	Forfait à ECLASSAN	100,00 €

INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES

LA VOULTE (DMU17-P2), indemnités kilométriques dues à SAINT JEAN DE MUZOLS
 $37 \text{ km} \times 2 \times 0,40 = 29,60 \text{ €} \times 3 \text{ voitures} = 88,80 \text{ €}$

ST PAUL TROIS CHATEAUX (DMU15-2-P2), indemnités kilométriques dues à ECLASSAN
 $115 \text{ km} \times 2 \times 0,40 = 92,00 \text{ €} \times 3 \text{ voitures} = 276,00 \text{ €}$

AMENDES

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
MANTAILLE 2	25	DMU20 Poule A	10/12/23	Rencontre perdue par pénalité	100,00 €
ST PIERRE DE BŒUF 1	1705	DM4 Poule D	10/12/23	Rencontre perdue par pénalité	100,00 €
BC NORD ARDECHE	1007	PRM Poule B	10/12/23	Feuille mal remplie (absence chronométrateur)	10,00 €
CHATEAUNEUF SUR ISERE	51	PRF Poule A	10/12/23	Feuille mal remplie (absence nom club chronométrateur)	10,00 €
ANDANCE	1256	DM2 Poule B	09/12/23	Feuille mal remplie (absence chronométrateur et n° licence d'un joueur erroné)	10,00 €
LAVEYRON	1700	DM4 Poule B	09/12/23	Feuille mal remplie (absence nom club 2e arbitre, OTM et délégué de club)	10,00 €
LARGENTIERE	1703	DM4 Poule C	09/12/23	Feuille mal remplie (absence nom club arbitres, OTM et délégué de club)	10,00 €
ANDANCE	1707	DM4 Poule D	09/12/23	Feuille mal remplie (absence nom club 1e arbitre)	10,00 €
VALENCE BOURG	2063	DFU18-2-P2 Poule A	09/1/23	Feuille mal remplie (n° licence d'une joueuse erronée)	10,00 €

SAINT PERAY	4466	DMU17-2-P2 Poule B	10/12/23	Feuille mal remplie (absence nom club délégué de club)	10,00 €
TAIN	2488	DFU13-2-P2 Poule A	09/12/23	Feuille mal remplie (absence nom club OTM et délégué de club)	10,00 €
ST JEAN DE MUZOLS	2494	DFU13-2-P2 Poule C	10/12/23	Feuille mal remplie (absence nom club 1e arbitre)	10,00 €
LA VOULTE	2491	DFU13-2-P2 Poule B	09/12/23	Feuille mal remplie (n° licence entraîneur erroné)	10,00 €
GUILHERAND-GRANGES	4130	DMU13-2-P2 Poule C	09/12/23	Feuille mal remplie (n° licence entraîneur erroné)	10,00 €
RHODIA	4139	DMU13-2-P2 Poule D	10/12/23	Feuille mal remplie (n° licence entraîneur erroné)	10,00 €
ST VALLIER 2	2494	DMU13-2-P2 Poule F	09/12/23	Feuille mal remplie (n° licence entraîneur erroné)	10,00 €

FAUTES TECHNIQUES

Rencontres							Club	Amendes	
Division	Poule	N°	Type						
			1	2	3	4	5		
PRM	A	1025	T-09/12					SAINT PERAY	50 euros
PRM	B	1027	T-10/12					SAINT VALLIER	50 euros
PRM	B	1029	T-09/12					SAINT JEAN DE MUZOLS	50 euros
DM2	A	1250	T-09/12					BEAUMONT	50 euros
DM2	A	1250	T-09/12					PIERRELATTE	50 euros
DM2	A	1252	T-09/12					GENISSIEUX ROMANS	50 euros
DMU20	A	26	T-09/12					IE-MONTELMAR	50 euros
DFU15-2-P2	C	2274	C-09/12					SAINT VALLIER	50 euros
DMU15-P2	A	3119	T-09/12					TAIN TOURNON	50 euros
DMU13-P2	A	846	C-09/12					GENISSIEUX ROMANS	50 euros

TECHNIQUE

TOURNOI DES ÉTOILES

Organisé par la Ligue Bourgogne Franche Comté, le Tournoi des étoiles se déroulera du 5 au 7 janvier 2024 à LONS LE SAUNIER.

Voici la liste des enfants convoqués :

Pour les filles
BARRE Elsa – BEL Candice - BESSEAS Romane
CANNIAUX-N'ZOUTANI Mahaut - CHABAL Léonie - KRAIEM Naëlle
LEJEUNE Anaïs - MOURIER Romane - RATAJCZAK Mathilde
SOUFFEZ Massilia

Réservistes
DEMBOS AUDIGIER Luisa - MALSERT Lilou - SAGE Axelle

Pour les garçons
BIJELOVIC Luka - FRENDI Naël - HELALI Madhi - JACQ Alexandre
JULIEN Gabin - KABEBWA Djawad - LATTIER Arthur
MANTILARO Charly - PINAR Adem - ZANOUDA Naji

Réservistes
BILAUDE Lenny- LE GOFF Nemanja

Une convocation a été transmise aux parents

Nous demandons aux référents techniques ou correspondants de clubs de bien vouloir vérifier que les parents ont bien répondu à la commission Technique sur la présence de leur enfant ou pas.

Nous ne manquerons pas de vous transmettre le planning des rencontres dès que la Ligue nous l'aura communiqué.

MINIBASKET

PHASE 3 – U11

La commission MiniBasket est en train de préparer les poules pour la 3ème phase U11.

Pour rappel :

- toutes les équipes participent aux matchs, il n'y a plus de plateaux
- les dates des journées : 13 janvier / 20 janvier / 03 février / 10 février / 9 mars / 16 mars / 23 mars / 06 avril / 13 avril / 18 mai

Vous avez jusqu'au mercredi 20 décembre 20h00 pour :

- engager une nouvelle équipe
- donner vos indisponibilités de salle
- dire si vous souhaitez coupler ou inverser vos équipes à domicile

Les calendriers seront envoyés avant le 25 décembre.

Merci pour vos retours.

FORUM MINIBASKET

Samedi 6 janvier 2023, la commission MiniBasket organise son Forum Départemental à Bourg les Valence (Gymnase du Cosec) de 10h00 à 15h30.

Ce forum se veut un lieu d'échange et d'information.

La présence des entraîneurs U9 et U11 est OBLIGATOIRE, et celle des référents MiniBasket conseillée.

Afin de faciliter notre organisation, une inscription par personne est OBLIGATOIRE sur le lien suivant :

<https://forms.gle/T55gH5YVYuXaieBu5>

Voici le programme provisoire de la journée :

- 09h45/10h15 : Accueil

- 10h15/10h30 : Ouverture du Forum
- 10h30/11h00 : Le MiniBasket en Drôme Ardèche
- 11h00/12h00 : Tables Rondes
- 12h00/13h30 : Repas
- 13h30/15h00 : Intervention terrain
- 15h00/15h30 : Questions diverses et clôture du Forum

Le repas est géré par le comité.

Merci de réserver cette date importante et d'en informer vos entraîneurs.

C'est un moment important pour notre saison MiniBasket !!! On compte sur votre mobilisation.

AMENDES MINIBASKET AU 13/12/2023

CLUB	CATEGORIE	DATE	MOTIF	AMENDE
Hauterives	U11M	18/11	Absence d'une équipe à un plateau mini-basket	50€
Beaumont-les-Valence	U11F	02/12	Absence d'une équipe à un plateau mini-basket	50€
Crest-Saillans 2	U11F	02/12	Absence d'une équipe à un plateau mini-basket	50€
Vernosc Davézieux 2	U11M	02/12	Absence d'une équipe à un plateau mini-basket	50€
Aubenas	U11M	09/12	Absence d'une équipe à un plateau mini-basket	50€
Hauterives	U11M	09/12	Absence d'une équipe à un plateau mini-basket	50€
Vernosc Davézieux 2	U11M	09/12	Absence d'une équipe à un plateau mini-basket	50€

OFFICIELS

AMENDES :

CONVOCATION ARBITRE	
Non-retour de convocation (désignation-stage)	35,00 €
Retour tardif de convocation (stages)	35,00 €
Retour tardif de convocation (Mercredi soir 19h00 dernier délai)	35,00 €
Retour récurrent de convocation dans les délais sans justificatif valable	35,00 €
Fiche de disponibilité non envoyée dans les délais	35,00 €
Modification de la fiche de disponibilité < 15 jours	35,00 €

Suite au retour de Mr KADIM Quentin après le mercredi soir 19H pour le match n°3124, le club de VERNOSC DAVEZIEUX est redevable de l'amende de 35 euros.

FORFAIT de LA VOULTE SPORTIF pour le match n°3073 :

Suite au forfait de l'équipe U17M de La Voulte ce dimanche 10 décembre 2023.

Les indemnités arbitres suivantes sont dues :

HERCHEUX Andréea : 24 (kms) X 0,40€ X 2 (aller-retour) = 19,20€

BLANC Mélanie : 34 (kms) X 0,40€ X 2 (aller-retour) = 27,20€

Les indemnités seront prélevées sur votre facture financière.

REGLEMENTS

Règlements Sportif Généraux Drôme-Ardèche

10.3 Accueil de l'équipe visiteuse et des officiels :

Les joueurs et les officiels doivent apporter leur propre bouteille d'eau ou gourde. L'association recevante doit mettre à disposition de l'équipe visiteuse et des officiels un point d'eau potable.

10.4 Les bancs d'équipe :

Sur terrain neutre, l'équipe A sera celle désignée en 1^{er} par le Comité, et sera ainsi l'équipe recevante.

10.6 Équipements des joueurs et des acteurs de la rencontre :

Si la rencontre a lieu sur terrain neutre, l'équipe devant changer de couleur de maillots sera celle mentionnée en premier sur la convocation officielle considérée comme équipe recevante.

Cependant, si les deux équipes sont d'accord, elles peuvent changer la couleur de leurs maillots.

Article 11 – BALLONS

Sur terrain neutre, l'association organisatrice devra fournir au moins deux ballons.

22.3 Cas particulier jeunes :

Une équipe jeune ne pourra participer aux phases finales Drôme-Ardèche en cas de :

- Forfait ou pénalité sur match d'accession en région ou barrage.
- Refus de participation dans une division supérieure suite à qualification sur le terrain.
- Demande de rétrogradation suite à qualification sur le terrain.

Annexe 2 : Aptitudes Médicales

	Extension Fonction	Certificat médical de moins de 6 mois	Questionnaire de santé
MINEURS	Jouer	Non, sauf si au moins 1 réponse positive au questionnaire de santé.	Oui
MAJEURS - création	Jouer (compétition, loisir, VE)	Oui (valable 3 ans sauf si au moins 1 réponse positive au questionnaire de santé)	Non
MAJEUR - renouvellement	Jouer (compétition, loisir, VE)	Non, sauf si au moins 1 réponse positive au questionnaire de santé.	Oui
MAJEUR	Diriger ou adhérer	Non	Non
MAJEUR	Entraîner	Non, sauf si au moins 1 réponse positive au questionnaire de santé.	Oui
MAJEUR	Arbitrer	Idem Majeur avec extension « jouer »	
MAJEUR	Arbitrer (officiel)	Voir Règlement des officiels	

Le certificat médical établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du Basket-ball doit être daté de moins de 6 mois.

QUALIFICATIONS

LICENCES NON CONFORMES

Les licences ci-dessous sont non conformes et font l'objet d'une déqualification du joueur.

Merci de bien vouloir en prendre note.

Nous fournir les éléments demandés sur la fiche du licencié.

Nous vous conseillons de ne pas faire jouer ce dernier sous peine de match perdu par pénalité.

Nom / Prénom	Groupement	Observations
BRIDAY Nicolas	GUILHERAND GRANGES	Certificat médical non conforme : 2021 Il n'était pas licencié la saison dernière
BATTAIN Cyril	TAIN-TOURNON	Certificat médicale non conforme : Inférieur à 6 mois, c'est une réactivation de licence
ROUSSERIE Julie	ST SORLIN/JARCIEU	Manque tampon certificat médical
GOUT Pierre Yves	SAVASSE	Certificat médical non conforme : le médecin est en retraite

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat du comité.

COURRIERS

FFBB

NOTE EFFBB

- [2023-12-11-NOTE-LR-CD-CLUBS-2-PFE-OFFICIELS-Guide-pédagogique-Arbitre-Club](#) - BARRAUD Catherine
- [2023-12-11-RAPPEL-NOTE-LR-CD-0-SGL-Questionnaire-hébergements-et-dîner-régional-AG-FFBB-2024](#) - BARRAUD Catherine
- [2023-12-11-Réunions-de-Zones-Nov-Déc-2023](#) - BARRAUD Catherine
- [2023-12-12-NOTE-LR-CD-2-PFE-CARREFOURS-D'ECHANGES-2024](#) - BARRAUD Catherine
- [2023-12-12-NOTE-LR-CD-5-CFJ-Homologation-Tournoi-3x3-Challenge-Benjamin\(e\)s](#) - BARRAUD Catherine
- [2023-12-12-NOTE-LR-CD-CLUBS-5-CF5x5-Parution-des-calendriers-en-Championnats-de-France-Jeunes-\(saison-2023-2024\)](#) - BARRAUD Catherine
- [2023-12-13-NOTE-LR-CD-4-PCT-CLUBS-CTC-Entretiens-CTC-à-renouveler](#) - BARRAUD Catherine
- [2023-12-13-NOTE-LR-CD-CLUBS-4-PCT-CLUBS-Fiches-Pratiques-Nouvelles-Publications](#) – BARRAUD Catherine

LIGUE

- ✓ Bulletin officiel n° 21

COMITÉS

ISERE	Bulletin hebdomadaire n° 22 et ses annexes
HAUTE SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 21 et son annexe
SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 19

NOS PARTENAIRES

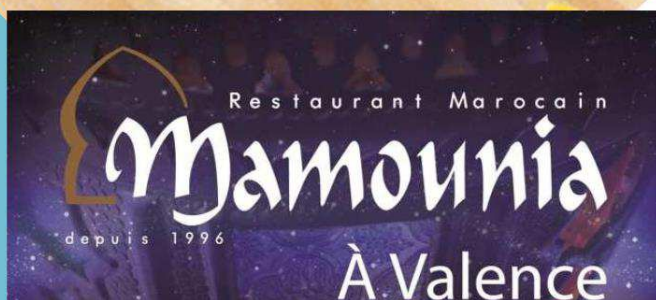


**COMPTOIR
DU CARRELAGE**

17 avenue de Provence - 26320 St Marcel lès Valence

04 75 58 84 15

www.comptoirducarrelage.fr



Rémy VINCENT
5, Place de la République
26000 VALENCE
www.vision-unik.com
valence@vision-unik.com
Le sens de la différence

Opticien Visagiste

meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS
MEILLEURTAUX VALENCE

211 Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE

Tél : 04 28 38 00 72

valence@meilleurtaux.com





Afin d'éviter les erreurs et de faciliter le travail des OTM vous trouverez ci-joint le modèle de feuille à donner à vos entraîneurs qui la rempliront et la remettront avec les licences à la table de marque.

Nom de l'équipe : _____

N° informatique :

A	R	A	2	6	0	7			
---	---	---	---	---	---	---	--	--	--

 Couleur : _____

Numéro de licence	Noms et prénoms des joueurs	N° des maillots
	Entraîneur :	
	Entraîneur adjoint :	

	Numéro de licence	Noms et prénoms
Marqueur :		
Chronométrateur :		